

Code de conduite des fournisseurs

goetzpartners s'engage en faveur d'une gouvernance d'entreprise responsable et soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies sur les droits de l'homme, les normes de travail, les normes environnementales et l'application de normes commerciales éthiques et morales strictes. Dans cette optique, nous attendons de nos fournisseurs, de leurs entreprises, de leurs employés, de leurs agents, de leurs sous-traitants et de leurs distributeurs qu'ils respectent nos normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (normes ESG).

Le Code de conduite des fournisseurs fait partie des contrats entre goetzpartners, nos fournisseurs et leurs fournisseurs. Si les fournisseurs ne respectent pas une partie du Code, ils sont censés prendre des contre-mesures immédiates. goetzpartners se réserve le droit de résilier ses contrats avec les fournisseurs qui ne peuvent pas prouver qu'ils respectent ce Code de conduite des fournisseurs.

NOS NORMES

- Protection de l'environnement
- Utilisation responsable de substances dangereuses
- Réduction au minimum de la consommation de ressources, des déchets et des émissions.

- Protection des droits de l'homme
- Pas d'enfants ni de travail forcé
- Pas de discrimination ni de harcèlement
- Transparence du temps de travail et de la rémunération
- Liberté d'association et droit à négociation collective
- Sécurité industrielle et professionnelle

- Respect de la législation antitrust et de la concurrence
- Conformité aux lois anti-corruption et aux pots-de-vin
- Respect des lois contre le blanchiment d'argent
- Éviter les conflits d'intérêts

NOS MÉTHODES DE CONTRÔLE

Les fournisseurs accordent à goetzpartners le droit de contrôler le respect du Code de conduite des fournisseurs par les méthodes suivantes:

- Autodéclaration des fournisseurs
- Déclaration de tiers
- Soumission de la certification
- Inspections sur place

Nos normes dans le détail

Normes environnementales

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mènent leurs activités commerciales dans le respect de toutes les exigences légales applicables et des normes internationales en matière de protection de l'environnement et qu'ils mettent en place un système de gestion environnementale ou appliquent un système comparable.

LA MINIMISATION DE LA CONSOMMATION DES RESSOURCES, DES DÉCHETS ET DES ÉMISSIONS

Nos fournisseurs doivent constamment s'efforcer d'utiliser les ressources de manière économe et responsable. Toutes les sources de déchets et d'émissions dans l'air, l'eau et le sol doivent être réduites au minimum, étiquetées et surveillées.

L'UTILISATION RESPONSABLE DES SUBSTANCES DANGEREUSES

Lors de la manipulation de substances dangereuses pour l'environnement (matériaux, préparations et produits), nos fournisseurs doivent s'assurer que ces substances sont manipulées, transportées, triées, recyclées et/ou éliminées en toute sécurité.

Nos normes dans le détail

Normes sociales

LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent et soutiennent la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (DUDH) et qu'ils s'assurent qu'ils ne commettent pas de violations des droits de l'homme.

PAS D'ENFANTS OU DE TRAVAIL FORCÉ

Conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), nos fournisseurs ne doivent pas tolérer le travail des enfants, le travail forcé ou d'autres formes de travail obligatoire.

PAS DE DISCRIMINATION NI DE HARCÈLEMENT

Nos fournisseurs doivent traiter tous leurs employés avec respect et dignité. Aucun employé ne doit faire l'objet d'un harcèlement ou d'un abus physique, psychologique, sexuel ou verbal fondé sur le sexe, l'âge, la race, le milieu familial, l'origine ou la religion.

LA TRANSPARENCE DU TEMPS DE TRAVAIL ET DE LA RÉMUNÉRATION

Les horaires de travail des employés de nos fournisseurs doivent être conformes aux lois en vigueur. Vos collaborateurs doivent disposer d'un contrat de travail indiquant explicitement leurs horaires de travail et leur rémunération. La rémunération doit être versée rapidement et conformément aux lois en vigueur.

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

Nos fournisseurs respectent le droit de leurs employés à la liberté d'association et à la négociation collective, conformément aux lois applicables et aux conventions de l'OIT.

SÉCURITÉ INDUSTRIELLE ET PROFESSIONNELLE

Conformément aux lois et réglementations en vigueur, nos fournisseurs doivent assurer des mesures de sécurité appropriées pour la santé et la sécurité professionnelles effectives de leurs employés. Tous les dangers et les risques sanitaires qui en résultent pour les employés doivent être pris au sérieux. En outre, nos fournisseurs doivent former leurs employés sur le thème de la sécurité au travail de manière continue.

Nos normes dans le détail

Normes de gouvernance d'entreprise

RESPECT DE LA LOI ANTITRUST ET DU CODE DU COMMERCE

Nos fournisseurs sont tenus de respecter toutes les réglementations nationales et internationales applicables en matière d'antitrust et de concurrence. A cette fin, des mesures préventives appropriées et nécessaires doivent être prises
volonté.

LE RESPECT DES LOIS CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN

Nos fournisseurs doivent travailler contre la corruption et les pots-de-vin. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils ne se livrent à aucune forme de corruption ou de subornation, directement ou indirectement, et qu'ils ne concèdent, n'offrent ou ne promettent rien de valeur aux employés du gouvernement ou d'entreprises du secteur privé afin d'influencer une action officielle ou de créer un avantage indu.

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nos fournisseurs doivent s'assurer de manière proactive qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts entre eux et goetzpartners. Si des conflits d'intérêts surviennent, ils doivent être rendus transparents et éliminés.

LE RESPECT DES LOIS CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nos fournisseurs doivent s'abstenir de toute forme de blanchiment d'argent.